

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse |
| Herausgeber: | Aînés |
| Band: | 6 (1976) |
| Heft: | 9 |
| Artikel: | Les aînés de Suisse romande seront en fête : le 22 octobre 1976 à Vevey |
| Autor: | Guignard, Marc |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-829943 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 22 octobre 1976 à Vevey les aînés de Suisse romande seront en fête



Retraités de Suisse romande, ne manquez pas de vous inscrire au rendez-vous que vous donne la souriante cité de Vevey, le 22 octobre prochain. Ce jour-là, Vevey sera le point de ralliement, la capitale en quelque sorte, des aînés romands. Une grande fête avec spectacles, croisières, attractions diverses, est organisée avec l'aide bienveillante et amicale de la Municipalité de Vevey.

L'événement n'a pas de précédent dans notre pays : une ville accueille les retraités venus de tous les coins de Romandie : du Jura, du Valais, de Fribourg, des cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud. Et sans doute aussi des régions alémaniques jouxtant les limites de la Suisse française.

Cette Fête des aînés fait suite à celle du 22 octobre 1975 qui vit 1400 retraités effectuer en train le tour de la Romandie, avec croisière à Thoune. Vu le succès éclatant de cette manifestation, « Aînés » et le Mouvement des Aînés ont mis sur pied cette grande manifestation veveysanne qui permettra à

chacun, d'où qu'il vienne, de vivre une inoubliable journée placée sous le signe de l'amitié, de la joie et de la solidarité.

Ces quatre pages spéciales sont entièrement consacrées à ce mémorable 22 octobre 1976. Nos lecteurs y trouveront le programme de la journée et toutes les précisions nécessaires qui leur permettront de rallier Vevey le plus commodément possible, et à des conditions exceptionnelles.

Qu'il nous soit permis, en conclusion de cet exposé, d'adresser nos remerciements chaleureux à la Municipalité de Vevey, syndic en tête, qui nous a aidés à mettre sur pied cette grande manifestation. Notre gratitude va aussi à nos Chemins de fer fédéraux et à la Compagnie générale de navigation du lac Léman, ainsi qu'aux sociétés locales et aux associations veveysannes, dont le dévouement et la gentillesse sont dignes de louanges.

« AINÉS » - MDA

Pourquoi la fête?

Lorsque nous disons que c'est jour de fête, nous admettons automatiquement que ce jour n'est pas comme les autres. De ce fait, qu'on le veuille ou non, notre état intérieur et notre aspect extérieur, deviennent, pour cette journée, différents. En effet, la « fête » provoque en nous une ouverture à la joie que chacun exprime à sa façon. Mais, pour qu'une fête existe, il faut lui donner une raison. La raison de la Fête des aînés est une invitation à la joie.

Dans la société actuelle, trop souvent hélas, on se représente la vieillesse comme une étape de la vie, dure et remplie de difficultés et de malheurs, qui porte à croire que les aînés sont en majorité des personnes aigries, égoïstes, et pourquoi pas, des malades en quelque sorte !

Or, cette image de la vieillesse est en grande partie fausse. Cette catégorie de retraités ne représente qu'un petit pourcentage, mais qui frappe l'opinion publique, émue par les drames qui touchent certains d'entre eux, angoissée à l'idée de vivre la même

chose plus tard. Pendant ce temps, une bonne majorité d'aînés sont heureux de vivre, ne sont pas grincheux ou amers et se contentent de ce qu'ils ont, s'organisent en conséquence. Ils aident autours d'eux, ils s'intéressent à la vie, à l'évolution de notre société et ne se sentent nullement mis à l'écart.

La Fête des aînés a sa raison d'être dans la réunion de tous ceux et celles qui vivent la joie en tant qu'aînés et qui désirent l'exprimer plus fort encore lors de cette journée. La Fête des aînés n'est pas l'occasion de revendiquer quoi que ce soit — car il y a des organisations qui sont prêtes à intervenir pour défendre leurs intérêts — mais bien plutôt de laisser les aînés exprimer leur joie de vivre en public. Une fête a plusieurs temps ; tout d'abord, le temps qui précède la manifestation et qui permet à chacun de se réjouir, le « moment tant attendu ! », ensuite la fête que l'on vit pleinement, que l'on consomme, et enfin, la fête passée, il reste les souvenirs qui permettent de continuer à vivre dans la bonne humeur.

Pour qu'elle soit réussie, une bonne et belle fête ne doit pas être le signe de l'excitation, de l'énerverment mais c'est le signe d'une joie intense qui se traduit dans le calme, la sérénité et la gaieté. Sous cet aspect, la Fête des aînés sera la représentation, pour les autres générations, de ce que peut être la retraite, qui est ni plus ni moins, une partie de la vie, tout comme les autres parties et qui mérite d'être vécue.

Tout cela mérite une fête.

Marc Guignard,
président du comité d'organisation

Equilibre et harmonie :

VEVEY

Une interview du syndic Bernard Chavannes

Vous qui, aimables retraités, passerez quelques heures de détente à Vevey, apprenez à connaître cette ville attachante, hospitalière, pittoresque, qui deviendra, le 22 octobre prochain, la capitale des aînés de Suisse romande. Qui mieux que son syndic, Bernard Chavannes, pourrait nous en brosser le portrait ? Parce que ce syndic tout neuf — il a succédé il y a quelques mois à M. Kratzer — est en plus d'un administrateur distingué, un historien et un philosophe passionné. Sa bonne ville de Vevey, il ne la connaît pas seulement à travers les statistiques et les schémas rébarbatifs des budgets, mais il la « sent » avec son esprit et son cœur.

Un self made man

Né en Auvergne, bourgeois de Vevey, M. Chavannes fit une partie de ses études en France, des études qu'il termina brillamment en Suisse. De Clermont-Ferrand à Lausanne, les programmes scolaires diffèrent sensiblement, et le jeune étudiant se heurta à des difficultés d'équivalences quand, au début de la guerre, il s'installa sur terre vaudoise. Ne pouvant pas suivre la filière souhaitée, il décida — tenez-vous bien ! — de conduire ses études seul, en suivant les programmes officiels comme s'il était en classe. Ce qui suppose un haut degré de discipline et un caractère bien trempé. Latin, grec, histoire... Il y réussit fort bien puisqu'il conquit sans peine sa licence en droit. Après quoi il assuma les responsabilités de greffier ad hoc du Tribunal de Vevey et de l'information pénale à Morges. Après un stage chez un agent d'affaires à Renens, il ouvrit sa propre étude à Lausanne, avec petites succursales à Vevey et Montreux. A la mort de son père, il quitta Lausanne et fit de ce qu'on appelle le « banc de foire » de Vevey, le centre de ses activités d'agent d'affaires, son cabinet principal.

Mais comment un historien-philosophe peut-il bien venir à la politique ?





M. Chavannes explique : « Ma vision de l'histoire m'a conduit à une vision politique des choses... Je suis passé du rôle de simple citoyen à celui de municipal pendant 45 minutes... avant d'être porté à la syndicature par mes pairs... » Le syndic de Vevey dirige un dicastère qui lui va comme un gant : celui des écoles.

Très cultivé, plein d'humour, il n'a rien, vraiment rien du politicien arriviste qui foisonne dans tous les parlementaires du monde, sur le plan local, régional ou national. Ses préoccupations sont toutes dirigées vers l'humain, au sens philosophique et moral du mot. Sa ville est bien administrée, c'est une chose. Au surplus, elle est humaine, et elle veut le demeurer. C'est la préoccupation de pointe du chef de son Exécutif.

Vevey, plaque tournante

Certaines réalités restent immuables au cours des siècles. Parmi ces « constantes », il y a Vevey, plaque tournante, croisement de routes d'importance

tance primordiale. Au IIe siècle de l'ère chrétienne, Ptolémée la mentionne, comme le fit d'ailleurs l'itinéraire d'Antonin, sous le nom de Vibisco. Sous l'ère romaine, Vevey était une localité située au point de séparation des routes menant d'Octodorum (Martigny) à Gebenna (Genève) et à Aventicum (Avenches). C'est toujours vrai aujourd'hui : il suffit, pour s'en convaincre, de considérer ces grandes voies modernes de communication que sont les autoroutes : celle du lac et celle qui, par la Veveyse, se dirige vers le nord. Cette situation a permis à Vevey, à toutes les époques, de bénéficier d'échanges économiques et culturels avec les régions les plus diverses. Dans ces échanges, tous les secteurs étaient, et sont représentés. Il est vrai que l'agriculture a quasiment disparu, puisque dès qu'on sort de l'agglomération de Vevey, on pénètre dans d'autres communes : Corsier, Corseaux, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz... Vevey, environ 18 000 habitants, couvre une superficie de 236 hectares, au nombre desquels 103 sont occupés par des places et des jardins. Quant au périmètre de la commune, il n'est pas tout à fait de 10 km. Jusqu'en 1892, le vaste quartier du Plan, à l'ouest de la Veveyse, appartenait à Corsier. C'est sur cette plaine, devenue veveysanne, que les industries se sont implantées.

Les artisans sont toujours nombreux dans la commune, et le tourisme ne cesse de progresser, ce qui n'est que justice, la ville offrant de nombreux attraits et ayant su conserver un caractère d'authenticité et un charme indiscutables. Un charme qui ne vous échappera pas, amis retraités, lorsque,

le 22 octobre, vous flânerez dans les rues et ruelles piétonnes bordées de ravissantes boutiques.

Equilibre avant tout

« Ce que nous recherchons, précise M. Bernard Chavannes, c'est l'équilibre dans la diversification des activités. Pas de prédominance, chez nous. Nous voulons maintenir cet équilibre, le fortifier. Au point de vue activités, tout est représenté à Vevey. N'oublions pas ce qui parle au cœur et à l'esprit. Dans le domaine artistique, l'association Arts et Lettres organise des concerts avec les plus grands solistes du monde ; des expositions de peinture ; des conférences prestigieuses. La renommée de Vevey est réellement mondiale, grâce à toute sorte de manifestations de très haute tenue. Quant au Septembre musical Vevey-Montreux, il est de grande classe internationale et soutient la comparaison avec les plus importants festivals du monde. »

Vevey est donc une ville qui se porte bien. « Mon rôle, ajoute le syndic, est d'harmoniser, de rendre la vie possible. Trop de modernisme aboutit à l'inhumain. Ce souci d'harmonisation, d'humanisation, s'étend à tous les domaines, notamment à l'intégration des personnes âgées dans la société, à leur bien-être, à la circulation en ville, où le rythme des changements de feux évite aux aînés toute précipitation. Nous voulons, partout où cela peut se faire, conserver à la ville son visage humain... »

G. G.

Bienvenue

Par Bernard Chavannes, syndic de Vevey

Le grand art, les aînés le savent bien, est de savoir porter son âge : ni jouer au jouvenceau ou à la jumentelle, ni se poser en vieillard ennuyeux. Votre présence à Vevey prouve à satisfaction que vous possédez cet art de vivre et cette distinction qui sont signes de civilisation et d'urbanité.

Située au débouché de la vallée du Rhône, au nœud routier qui voyait la voie romaine bifurquer sur Avenches d'une part et sur le Jura d'autre part, Vevey s'est développée d'abord au pied de la colline où se dresse l'église dédiée à saint Martin et, plus tard, au bord du lac. La ville fut toujours un lieu de rencontre et d'échanges culturels et écono-

miques (foire de la Saint-Martin par exemple). Centre touristique, Vevey est aussi ville industrielle et commerçante où le secteur des services est largement représenté ; ce caractère multiple et divers contribue à lui donner cet esprit qui fait l'un de ses charmes. Vous découvrirez la cité et ses habitants en flânant dans la vieille ville, le long des quais ou encore en vous attablant à telle ou telle terrasse.

Puissent ces quelques heures passées en notre ville vous laisser un souvenir lumineux, vous donner l'envie de revenir à Vevey et de nouer des liens amicaux avec les Veveysans.



PROGRAMME GÉNÉRAL

(Le programme détaillé avec horaires des croisières et spectacles paraîtra dans le prochain numéro du journal « Aînés ». Il sera également joint à la carte de fête que les participants commanderont.)

10 h. Jardins du Théâtre de verdure : ouverture officielle de la fête. Discours des autorités et organisateurs ; fanfare.

Dès 11 h. Départ de la première croisière Tour du Haut-Lac.

Pour les autres participants : pique-nique et premier spectacle avec, comme vedette, le chanteur P.-A. Marchand accompagné par 4 musiciens et le magicien Armand Foretay.

En permanence, au cinéma Rex, présentation du film de la Fête des Vignerons 1955.

L'horaire des 3 croisières et des spectacles figurera dans le programme que chacun recevra.

Des sociétés veveysannes seront associées à la Fête.

Dès 14 h. Bal au Casino (jusqu'à 17 h. 30).

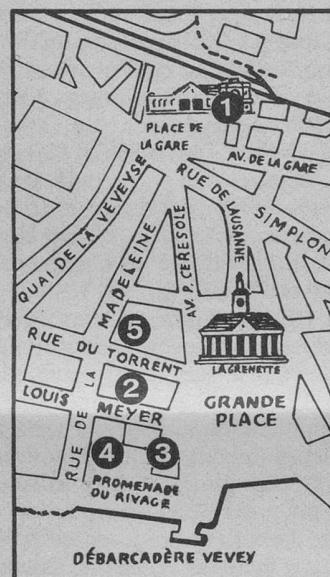
17 h. 30. Clôture de la Fête des aînés à Vevey.

Pour le moment, nous ne pouvons pas vous en dire plus. Ce sera la mission du prochain numéro d'« Aînés ». Sachez que cette grande manifestation d'amitié s'annonce d'ores et déjà sous les meilleurs auspices, grâce à la collaboration de la Municipalité de Vevey.

Pour assister à la fête, il faut :

1. Remplir et signer le coupon de participation dès que possible.
2. Verser Fr. 15.— par personne au CCP 10 - 119 36 Mouvement des Aînés, Lausanne. Cette somme ne concerne que la Fête à Vevey (transport non compris). Sont compris : croisière, spectacles, bal, petit cadeau-souvenir et séance de cinéma au Rex.

Après réception de votre versement, dès le 10 octobre, les cartes de fête et le programme détaillé



- 1 Gare
- 2 Galeries du Rivage
- 3 Casino
- 4 Théâtre de Verdure
- 5 Cinéma Rex

seront envoyés à tous les participants (ceci pour simplifier notre tâche).

3. Emporter son pique-nique. Des boissons seront vendues sur place.
4. Pour vos transports, les CFF mettent à votre disposition des billets spéciaux valables 2 jours (ce qui permettra à ceux qui ont des parents ou amis dans la région, de prolonger leur séjour de 24 heures). Ceci pour les personnes ne possédant pas l'abonnement 1/2 tarif CFF.

A celles possédant l'abonnement 1/2 tarif CFF, nous conseillons de l'utiliser, le prix du billet étant encore plus avantageux.

Exemples

| Au départ de | Billet spécial | Abonnement 1/2 tarif |
|-----------------|------------------|----------------------|
| Lausanne | 5.60 | 2.80 |
| Biénné | 26.— | 16.— |
| Le Brassus | 19.80 | 12.30 |
| La Chaux-de-Fds | 26.— | 16.— |
| Couvet | 23.— | 14.60 |
| Fribourg | 17.60 | 11.— |
| Genève | 16.80 | 10.50 |
| Martigny | 11.20 | 7.— |
| Moutier | 32.— | 19.50 |
| Neuchâtel | 20.— | 12.50 |
| Orbe | 12.80 | 7.90 |
| Porrentruy | 36.— | 22.— |
| Vallorbe | 13.60 | 8.50 |
| | etc., etc., etc. | |

Tous les déplacements par rail se feront par trains ordinaires avec voitures supplémentaires.

Veuillez vous renseigner aux gares CFF en ce qui concerne l'horaire qui vous intéresse et les tarifs à partir des localités non mentionnées ci-dessus.

D'où que vous veniez, il vous sera possible d'arriver à temps à Vevey et de rentrer le jour même.

Exemples

| En partant de | vous arriverez à |
|---------------|-------------------|
| Reconvilier | 07.15 Vevey |
| Vevey | 18.42 Reconvilier |
| Marécottes | 08.16 Vevey |
| Vevey | 18.33 Marécottes |
| Tramelan | 07.04 Vevey |
| Vevey | 18.42 Tramelan |
| Fleurier | 06.43 Vevey |
| Vevey | 18.42 Fleurier |
| | etc., etc., etc. |

Il est bien entendu que cette fête est ouverte à tous les aînés, groupements de gym, paroissiaux, contemporains, clubs, etc.

« Aînés » et Mouvement des Aînés vous accueilleront avec joie et amitié.

Bulletin d'inscription

(individuel ou collectif) à envoyer rempli et signé au Mouvement des Aînés, Couchirard 8, 1004 Lausanne.

Je commande _____ carte(s) de fête à Fr. 15.—

Je verse ce jour le montant total de la commande, soit Fr. _____ au CCP 10 - 119 36 Mouvement des Aînés, Lausanne.

La ou les cartes de fête doivent être envoyées à mon adresse :

Nom et prénom _____

Rue _____ No de tél. _____

No postal et localité _____

Signature _____

Je désire me trouver avec les personnes venant de _____

Attention !

Les cartes de fête ne seront envoyées qu'après réception de votre versement

**Et maintenant,
vive la Fête à Vevey !**